

VENDREDI 30 JUIN 2017

Conseillers présents : SCHWALBACH Christian, JUNG Pascal, KREUTZMANN Herbert, HUVER Joseph, DEMERLE Xavier, KLEIN Christian, DEMERLE René, SPECHT Christiane, ZIEHL Anita, JUNG Edouard, HANNEMANN Cécile, STAB Chris, SHEIDLER Jutta.

Conseillers absents excusés : KNERR Roland, BADEN-KIFFER Céline,

1^{er} point : Désignation des délégués aux élections sénatoriales du 24 septembre 2017

Elections de trois délégués et trois suppléants.

Les délégués et les suppléants sont élus séparément, sans débat, au bulletin secret, et à la majorité absolue.

Voir PV officiel des élections.

2^{ème} point : **2017-05-01** : Vote des avenants sur la salle :

Le CM donne son accord unanime pour les avenants à conclure pour les lots Grébil et Stutzmann Agencement.

Ils s'établissent comme suit :

Grébil : 8 814.91 € H.T.

Stutzmann Agencement : 3 638.25 € HT

3^{ème} point : **2017-05-02** : Tarif des concessions au cimetière :

Elles doivent être renouvelées au 1^{er} janvier 2018. Il faut déjà solliciter les personnes afin de savoir si elles conservent leur concession.

A cette fin, il faut fixer les nouveaux tarifs, pour que les décisions soient prises en connaissance de cause.

De nombreux travaux sont à prévoir rapidement, notamment un ossuaire, un jardin des souvenirs, un columbarium...

Le tarif est fixé pour 15 ans à :

Tombe simple : 250 €

Tombe double : 400 €

Tombe très grande : 500 €.

3^{ème} point : Inauguration de la nouvelle salle culturelle transfrontalière :

Fixée au samedi 7 octobre. A 11 heures, suivie d'un vin d'honneur.

4^{ème} point : 2017-05-03 : Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées.

Il appartient au Conseil Municipal de désigner les membres de la CLECT. Il est rappelé que les membres désignés n'ont pas l'obligation d'être conseiller communautaire.

Le CM, après en avoir délibéré, désigne le Maire, Christian Schwalbach comme délégué titulaire, et le premier Adjoint, Demerlé Xavier, comme délégué suppléant. Et autorise le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

5^{ème} point : 2017-05-04 : Convention chauve-souris

Le Maire soumet au CM une convention proposée par le Parc Naturel des Vosges du Nord (SYCOPARC) et la CPEPESC de Lorraine, afin d'établir un refuge pour les chauves-souris dans une propriété privée, associative ou collective.

Le bâtiment concerné est l'église de Walschbronn, dans les combles.

Le Maire est autorisé à signer cette convention.

6^{ème} point : 2017-05-05 : Convention Franck Bragigand

Le Maire est autorisé à signer la convention proposée par M. Franck Bragigand pour la mise en peinture du local des arboriculteurs, de l'agence postale communale et de l'abribus.

Les travaux se feront en collaboration avec la Commune et l'agent technique.

7^{ème} point : 2017-05-06 : Devis Stutzmann : Trappe d'accès

Pour la nouvelle salle, une trappe d'accès aux combles s'avère nécessaire.

Le devis de Stutzmann Agencement se monte à 594.94 € TTC. Accepté à l'unanimité par le CM

8^{ème} point : 2017-05-07 : Devis Sobeca : alimentation télécom de la salle

Le devis établi se monte à 660 € TTC pour l'installation du branchement télécom de la salle, indispensable pour le fonctionnement de l'ascenseur, l'utilisation internet, etc... Le devis est accepté à l'unanimité.

9^{ème} point : 2017-05-08 : Recrutement d'un nouveau secrétaire de mairie :

Le Maire explique la méthodologie de la sélection pour le choix d'un nouveau secrétaire. Vingt candidats ont présenté un dossier ; neuf ont été reçus en entretien (quatre personnes constituaient le jury).

Le Maire présente le dossier de Mme Marie Dangelser, candidate qui a été retenue. Compte tenu de sa formation et de son emploi actuel, elle pourrait commencer en octobre en binôme avec la secrétaire actuelle.

Un des conseillers ne souhaite pas s'exprimer, puisqu'il n'a rencontré aucun des candidats. Les autres conseillers n'émettent pas d'objection à ce recrutement.

10^{ème} point : Eoliennes

Le Maire présente l'état actuel de la réflexion sur l'installation d'éoliennes dans le Pays de Bitche. Une réunion commune avec la Com Com sera organisée.

11^{ème} point : Alerte sécheresse :

La préfecture, par arrêté du 22 juin, a fait savoir que le département peut être placé en « alerte sécheresse », limitant les utilisations de l'eau : interdiction de laver les voitures, et remplir les piscines. Interdiction d'arrosage entre 11 et 18 heures, et uniquement manuel pour les jardins. Limitation au strict minimum pour les industries et les commerces.

SCHWALBACH Christian		DEMERLE Xavier	
KLEIN Christian		HUVER Joseph	
SPECHT Christiane		BADEN-KIFFER Céline	Absente excusée
DEMERLE René		HANNEMANN Cécile	
JUNG Edouard		JUNG Pascal	
KNERR Roland	Absent excusé	KREUTZMANN Herbert	
SCHEIDLER Jutta		STAB Chris	
ZIEHL Anita			